



Convocation ordonnance penale pour vol a l'etalage

Par **elora123**, le **16/06/2021** à **13:30**

Bonjour,rnrnCette semaine, bêtement et sur une pulsion, j'ai tenté de dérober une bouteille de parfum dans une parfumerie (valeur de 103 €).rnrnInterpelé par un vigile, j'ai évidemment j'ai fini au poste avec prise de la déposition les empreintes et de mon ADN.rnrnLe lendemain j'ai été rappelé pour venir récupérer et signer la convocation à l'ordonnance pénale dans une Maison du Droit et de la Justice.rnrnJe n'ai aucun antécédent, j'ai fait ça vraiment bêtement, sur un coup de tête, je suis maman de deux enfants et je me demandais quelle peine j'encourais ?rnrnEst-ce que, quand je vais me présenter lors de la convocation, on va juste me remettre un courrier avec la décision prise de la sanction ou alors est-ce que c'est comme quand on passe devant un juge et qu'on est entendu.rnrnBref, je m'en veux et je ne comprends même pas mon attitude stupide à ce jour...rnrnPouvez vous me conseiller.rnrnMerci.

Par **jodelariege**, le **16/06/2021** à **14:04**

bonjourrnrnlisez ci dessous:rnrn rnrn [https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1461#:~:tex=rnrnvous aurez vraisemblablement un rappel à la loi \(une "enguelade".....\) et une amende](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1461#:~:tex=rnrnvous aurez vraisemblablement un rappel à la loi (une)

Par **elora123**, le **16/06/2021** à **15:54**

Ok merci pour votre retour, si on a aucun antécédent ce qui est mon cas l'amende sera t'elle proportionnelle aux antécédents quel montant pour un vol de 103. € pour un parfum restitué au magasin le jour même ?rn rn rn par avance merci